



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi trois mars, à vingt heures et quinze minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la Mairie de Griesbach-au-Val, sous la présidence de Monsieur Angelo ROMANO, Maire de Griesbach-au-Val.

<b>Date convocation :</b> 19.02.2026
<b>Affichage :</b> 19.02.2026
<b>Nombre de Conseillers :</b>
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 1
Pouvoirs : 0
Votant : 14

**Etaient présents :**

Angelo ROMANO, maire, Eric BAEDER, Sandra CHERREY, Agnès ESTEVENON, Bernard GALL, Patricia GRAMPP, Cédric GUILLAUME, Christophe KONRATH, Audrey LABEY, Paul LUCAS, Jean-Jacques MOREL, Sophia SIQUOIR, Fernand STEFFAN, Julien WALZER

**Absent :**

Antoine BEVILACQUA

**Secrétaire de séance :**

Séverine DAO, secrétaire générale de mairie

Les membres présents forment la majorité des conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivité Territoriales.

Délibération n°2026\_19

**DEMANDE DE SUBVENTION DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU HAUT-RHIN**

Rapporteur : M. Angelo ROMANO, maire

Monsieur le Maire a été destinataire d'un mail de Monsieur Pierre-Bernard FORISSIER, Président de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin le 13 janvier 2026, sollicitant l'aide financière de la commune.

En voici le contenu :

« Madame, Monsieur,

*La Banque Alimentaire du Haut-Rhin, avec l'investissement quotidien de quelque 186 bénévoles et 7 salariés, se mobilise depuis 41 ans pour garantir une récolte gratuite de denrées alimentaires auprès de la grande distribution, du grand public et des industriels de l'agroalimentaire.*

*Ainsi en 2025, quelque 13 270 haut-rhinois ont bénéficié chaque mois d'une aide alimentaire indispensable, représentant 2 588 tonnes de nourritures distribuées, l'équivalent de près de 5.2 millions de repas, et ce en partenariat avec 96 associations caritatives dont 26 CCAS, et 16 épiceries sociales, permettant de la sorte une économie aux collectivités de 10 243 430 euros.*

*Voilà pourquoi, votre soutien financier nous est plus que nécessaire pour faire face à nos charges incompressibles, et nous permettre ainsi de poursuivre notre action envers les personnes fragilisées de notre région et ce dans les meilleures conditions possibles.*

*D'avance nous vous remercions pour cette aide que vous voudrez bien nous accorder, et vous prions de croire en l'expression de nos salutations les meilleures. »*

La présente délibération a pour objet de statuer sur un soutien financier à la Banque Alimentaire du Haut-Rhin.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2311-7 ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU la demande par mail du 13 janvier 2026 de Monsieur Pierre-Bernard FORISSIER, Président de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin ;

VU le budget prévisionnel 2026 transmis par la Banque Alimentaire du Haut-Rhin ;

CONSIDERANT que la Banque Alimentaire du Haut-Rhin, association loi 1901 reconnue d'intérêt général, a pour mission de collecter, stocker et redistribuer des denrées alimentaires aux personnes en situation de précarité, en partenariat avec les associations caritatives et les CCAS du département ;

CONSIDERANT les contraintes budgétaires actuelles de la collectivité ;

Rappelant que les subventions communales sont facultatives, précaires et conditionnelles, et qu'elles ne créent aucun droit au renouvellement ;

CONSIDERANT que la commune subventionne le CCAS de la Vallée de Munster et participe donc déjà à cette action sociale,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A l'unanimité

DECIDE

- DE NE PAS ATTRIBUER de subvention à la Banque Alimentaire du Haut-Rhin,
- DE NE PAS AUTORISER Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à la formalisation de cette subvention.

Fait à Griesbach-au-Val, le 04.03.2026

Pour extrait conforme

au registre des délibérations,

La Secrétaire de séance,



Séverine DAO

Le Maire,



Angelo ROMANO